

Déclaration préalable sur l'évaluation des enseignants par le SE et le SNUipp : (voir pièce jointe)

Promo PE :

Grand choix	Promouvables	Promus	Barème dernier promu(e)	choix	Promouvables	Promus	Barème dernier promu(e)
4 à 5	24	7	16,592	4 à 5			
5 à 6	24	7	21,5	5 à 6	9	6	20,5
6 à 7	38	11	24,5	6 à 7	27	19	24,483
7 à 8	33	10	28,5	7 à 8	28	20	28,806
8 à 9	43	13	41,383	8 à 9	32	23	34
9 à 10	37	11	49,183	9 à 10	20	14	43,875
10 à 11	23	7	54,847	10 à 11	12	9	49,786

ancienneté	Promouvables	Promus
3 à 4	21	21
4 à 5	26	19
5 à 6	7	4
6 à 7	28	9
7 à 8	30	10
8 à 9	26	6
9 à 10	5	5
10 à 11	4	4

Pour l'ancienneté, lorsque le nombre de promus est plus petit que le nombre de promouvables cela veut dire que les enseignants non promus à l'ancienneté l'ont été au choix. Par exemple du 5 au 6 : 7 promouvables ; 4 promus à l'ancienneté mais 3 promus au choix.

Le document de travail est adopté

Promo instits :

choix	Promouvables	Promus	Barème dernier promu(e)
9 à 10	1	0	
10 à 11	1	1*	38,925

Ancienneté	Promouvables	Promus
8 à 9	1	1
9 à 10	1	1

mi-choix	Promouvables	Promus	Barème dernier promu(e)
7 à 8	1	1	26,008
9 à 10	2	1	36,894
10 à 11	1	1	41,447

* voir explication ci dessous

Demande du SNUipp-FSU : à propos de deux instituteurs promouvables et qui sont seuls dans leur cohorte : donc pas de possibilité de promotion (30 %). Les deux reliquats additionnés donnent un nombre supérieur à 0.50 donc on peut en promouvoir un.

L'administration reconnaît cette demande comme juste et décide de promouvoir la personne ayant la plus grande AGS. Une promotion au 11^{ème} échelon est donc prononcé

RPI :

L'administration fournit la liste des RPI désirant faire un conseil d'école unique avec un président unique. Cette liste doit être présentée en CAPD. Le président unique n'est pas le directeur du RPI. Il est juste un référent.

Question du SNUipp-FSU : la tenue d'équipes de suivi dans certaines écoles n'a pas donné lieu à remplacement alors que les moyens étaient disponibles. Ce sont des économies de bout de chandelle qui pèsent sur les personnels;

IA : déplacer un remplaçant pour une heure ce n'est pas pertinent.

Pour le SNUipp-FSU, on voit les effets d'un budget en régression. C'est faire des économies de bouts de chandelles sur le dos des enfants en ne voulant pas payer d'ISSR puisque c'est bien de ça qu'il s'agit.. Il est hors de question d faire des équipes de suivi en dehors du temps scolaire. Comment déplacer par exemple un personnel MDPH à 18h ou 19h.Le rôle des remplaçants est de remplacer même pour 1h.

L'IA nous indique par ailleurs que la situation du remplacement satisfaisante pour l'instant sur le département.

Question SNUipp-FSU : Les élèves de GS ne passent pas tous devant le médecin, ils doivent être « sélectionnés » par les enseignants préalablement : encore un problème de budget qui retombe sur les élèves, avant tous les élèves étaient vus par le médecin.

Admin : l'infirmière voit tous les élèves, repérage , dépistage, analyse des tests et le médecin ne passe que pour les enfants signalés. Ce sont tous des personnels du corps médical, ce n'est pas à l'administration de juger lequel est le plus habilité à effectuer ces analyses.

Question SNUipp-FSU : Montant des enveloppes de déplacement :

L'administration donne un tableau marquant une augmentation de 7000 € par rapport à l'an dernier; L'administration fait remarquer que beaucoup de personnels ne saisissent pas ; les services ont saisi à la place des personnels cette année. Ce sera la dernière fois, les personnels de l'IA ont autre chose à faire. C'est fort dommage car nous n'utilisons pas tous les crédits. Le département risque d'en perdre.

Pour ces saisies, le logiciel ULYSSE est incontournable. L'administration fera passer un tutoriel pour guider les personnels.

Pour le SNUipp-FSU on voit bien la grande complexité du logiciel ULYSSE qui fait que beaucoup de personnels roulants préfèrent ne pas déclarer des frais de déplacement que des passer des heures devant l'écran d'un ordinateur.

	De déc 2011 à juin 2011	De sept à nov 2011	total	De sept à nov 2012
CPC Cahors 1	997,6	460	1457,6	241
CPC Cahors 2	1200	912	2112	2112
CPC Figeac	1046,75	670	1716,75	1716,75
CPC Gourdon	1870	832	2702	437
CPD	7191,2	2097	9288,2	1159
RASED Cahors 1 + psy	2347	930	3277	488
RASED Cahors 2 + psy	1000	530	1530	257
RASED Figeac + psy	2880	1325	4205	696
RASED Gourdon + psy	2010	852	2862,8	448

	De déc 2010 à juin 2011	De sept à nov 2010	total
CPC Cahors 1	773	420	1193
CPC Cahors 2	1030	520	1550
CPC Figeac	1569	580	2149

CPC Gourdon	1700	720	24240
CPD	5874	2832	8706
RASED Cahors 1 + psy	1888	870	2758
RASED Cahors 2 + psy	1450	360	1810
RASED Figeac + psy	2612	1005	3617
RASED Gourdon + psy	1830	795	2625

Question SNUipp-FSU Peut on connaître le nombre de personnes bénéficiant de la GIPA sur le département.

Il doit y en avoir sur le département. On préparera une liste..

Question SNUipp-FSU sur le Pass Education, son renouvellement et les personnels qui ne l'ont pas reçu (roulant, RASED, remplaçants...)

C'est un problème national. L'administration attend la décision gouvernementale car il se termine le 31 décembre 2011.

Autres questions diverses posées par les autres syndicats :

Le point sur la situation des emplois précaire de direction ?

Un pool de 40 sur 58 seraient renouvelés , à voir avec pôle emploi (travail conjoint)

De plus tous les contrats d'assistance de direction seront invités à une séance de formation personnalisée par groupe de compétence par le GRETA . Le 14 décembre pour la première pour un total de 70 heures.

L'administration fera savoir les « résultats » avant la coupure de Noël.

Retard d'inscription au CAPA-SH en candidat libre :

L'administration examinera les demandes arrivées en retard et jugera si elle peut les recevoir.

Le SNUipp-FSU demande une fois de plus que les circulaires concernant tous les enseignants (liste aptitude, date concours ...) soit diffusées à tous les enseignants sur leur mail académique et non sur le mail i-prof. Cela éviterait que les personnels qui ne sont pas dans une école soient informés.

Pas de réponse de l'administration.

Note de début de carrière : il avait été décidé de donner 10 aux PE2 qui participent au mouvement depuis 2002, puis 12 pour les PET1 non inspectés lors de la capd promotions. Cette note n'est plus d'actualité car la note ne sert plus au mouvement ?

IA : non, nous allons les supprimer.